

La longue discussion à laquelle nous venons de nous livrer n'aurait pas eu de prétexte si Linné était resté fidèle observateur du précepte qu'il avait donné dans la *Philosophia botanica* « *locus natalis species distinctas non tradit* ». Il est regrettable qu'il ait emprunté à Dalechamps le mauvais nom *Acer monspessulanum* et qu'il n'ait pas choisi préférablement celui d'*Acer trifoliatum* (C. Bauhin, Pinax, 431) qu'avaient adopté Plukenet (Phytogr., tab. 251, fig. 3), Tournefort (Institut., 615), Duhamel (Arbres, tab. 10, fig. 8) et tous les auteurs de la première moitié du XVIII^e siècle.

SÉANCE DU 6 MARS 1894

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques; XIII, 10. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse; 1893. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; janvier, février 1894. — Revue scientifique du Limousin; 13-15. — Bulletin de l'Herbier Boissier; II, 2. — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes; 21, 3-4.

M. N. Roux donne lecture d'une lettre de M. Foucaud, demandant l'échange de nos publications avec celles de la Société des sciences naturelles de la Rochelle.

L'échange est accepté.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL montre plusieurs Hellébore hybrides ou plutôt métis obtenues au moyen de la fécondation artificielle par M. Dugourd, horticulteur à Fontainebleau. Ces plantes semblent être des formes intermédiaires qui relient les uns aux autres plusieurs Hellébore admis comme espèces par les auteurs, sous le nom d'*Helleborus officinalis*; Spach avait déjà groupé une série de formes, les unes à sépales verts, *viridis*, *dumetorum*, *pallidus*, *laxus*, *odorus*, Bocconi, *multi-*

fidus, *graveolens*; les autres à sépales violacés, *atrorubens*, *purpurascens*, *atropurpureus*, *cupreus*, *intermedius*, *orientalis*.

M. VIVIAND-MOREL présente une pomme monstrueuse que lui a remise notre collègue, M. Gent. Elle offre un exemple de syncarpie parfaitement caractérisée, analogue à celui que De Candolle (1) a fait connaître et que Moquin-Tandon a signalé dans ses éléments de tératologie végétale. Dans l'exemple rapporté par De Candolle, les deux pommes soudées intimement étaient de grosseur inégale. Dans le cas présenté par M. Gent, les deux fruits sont presque de même grosseur.

Certaines variétés de Pêches se montrent souvent sous cet état, qui est relativement plus rare chez les Pomacées.

M. L'ABBÉ BOULLU présente une Orange qui renferme au sommet le rudiment informe d'une seconde Orange. Il regarde cette anomalie comme le résultat d'une prolifcation.

« On rencontre parfois, dit-il, des Oranges dont le sommet forme un mamelon ou même une espèce de couronne. Si l'on y fait une section verticale, on aperçoit sous ce mamelon ou cette couronne une seconde et même une troisième Orange.

Pendant l'hiver que je passai à Hyères en 1848-49, ces fruits, alors fort communs, étaient l'objet d'un grand commerce. On les nommait Oranges doubles ou triples, ces dernières étaient les plus estimées, les Oranges intérieures étaient plus complètes que celles que j'ai pu trouver chez les marchands de Lyon. L'écorce de l'Orange extérieure n'enveloppait pas complètement le sommet, elle formait une espèce de couronne large de 2 centimètres. Elle était remplacée par l'écorce de l'Orange intérieure qui se prolongeait à l'intérieur par une pellicule semblable à celle des carpelles du fruit.

Je n'ai pas trouvé dans les ouvrages de botanique une explication satisfaisante de ces prolifcations. Quelle qu'elle soit, il est à noter que les Oranges doubles et triples sont dépourvues de graines, de sorte que cette exubérance de végétation est nuisible à la fonction de reproduction.

(1) *Organ. végét.*, t. I, p. 529, pl. 46.

M. LARDIÈRE donne un aperçu des résultats d'une excursion botanique faite par M. Legré, de Marseille, en juillet-août 1893, dans la partie supérieure de la vallée du Verdon, autour du lac d'Allos et au mont Pela. Les espèces les plus notables observées par M. Legré sont : *Ranunculus Seguieri*, *glacialis*, *Delphinium elatum*, *Thlaspi rotundifolium*, *Draba tomentosa*, *Cerastium latifolium*, *Arenaria ciliata*, *Astragalus depressus*, *Oxytropis cyanea*, *Sibbaldia procumbens*, *Geum reptans*, *Saxifraga bryoides*, *muscosa*, *androsacea*, *Valerianana salunca*, *Aronicum scorpioides*, *Achillea nana*, *Leontopodium alpinum*, *Leucanthemum alpinum*, *coronopifolium*, *Gnaphalium supinum*, *Adenostyles leucophylla*, *Saussuria depressa*, *Centaurea uniflora*, *Berarda subacaulis*, *Leontodon taraxacifolius*, *Crepis pygmæa*, *Hypochæris uniflora*, *Hieracium glaciale*, *elongatum*, *pilliferum*, *glanduliferum*, *saxatile*, *pulmonarioides forme glau-cellum*, *Phyteuma Halleri*, *Campanula nana*, *Androsace helvetica*, *Gentiana nivalis*, *Pedicularis verticillata*, *rostrata*, *Salix retusa*, *reticulata*, *Carex atrata*, *nigra*, *Festuca violacea*, *Trisetum distichophyllum*, *Avena sempervirens*, *Selaginella spinulosa*.

M. SAINT-LAGER, à l'occasion d'un article publié par M. Rouy dans le Journal de botanique, revient sur une question déjà traitée par lui dans la *Réforme de la nomenclature botanique* (Ann., VII, 1878-79, p. 51). Il s'agit des noms de plantes vicieux par tautologie, dans lesquels l'idée exprimée par le nom générique est répétée par le nom spécifique. Tels sont les suivants : *Raphanus raphanistrum*, *Sarothamnus scoparius*, *Helodes palustris*, *Agrimonia agrimonoides*, *Ferula ferulago*, *Cuminum cyminum*, *Centaurea centaurium*, *Specularia speculum*, *Cressa cretica*, *Asterolinum stellatum*, *Arctostaphylis uva ursi*, *Lathræa clandestina*, *Liriodendron liliferum*, *Sagittaria sagittifolia*, *Dracæna draco*, *Psamma arenaria*, *Neottia nidus avis*, *Cypripedilon calceolus*.

Il sera facile de remplacer plusieurs des susdites dénominations tautologiques par des noms corrects déjà existants dans la nomenclature, mais il sera nécessaire de créer un nouveau nom pour remplacer les dénominations pléonasmiques qui n'ont pas de synonymes ou dont les synonymes sont entachés de quelque défaut, comme c'est le cas des épithètes spécifiques tirées d'un nom de personne. M. Saint-Lager ne voulant pas

pour ce dernier motif reprendre le vieux nom *Calceolus Marianus* (Sabot de Marie) donné par Dodoens, Lobel, Besler et Tournefort à l'Orchidée maladroitement appelée *Cypripedium Calceolus* par Linné, avait choisi celui de *Calceolus alternifolius* qui présente le grand avantage de rappeler deux caractères organiques, à savoir la forme calcéolaire du tablier et la disposition des feuilles.

M. Rouy, qui n'a pas de répugnance systématique pour les épithètes spécifiques tirées d'un nom de personnage, propose de reprendre celles de *Marianus* tout en conservant le nom générique Linnéen. Toutefois il admet, avec M. Saint-Lager, que le second terme *pedion* (qui signifie plaine) doit être remplacé par *pedilon* (chaussure, pantoufle, sabot). On a ainsi : *Cypripedilon Marianum*, c'est-à-dire Sabot de Vénus $\times$ de Marie.

Quoique n'approuvant pas cette expression qui rappelle à la fois la plus gracieuse des déesses de l'Olympe et la plus vénérable sainte du Paradis chrétien, M. Saint-Lager félicite M. Rouy d'avoir bien compris que la règle de priorité n'est point applicable aux locutions vicieuses, de sorte que celles-ci peuvent et doivent être corrigées quand il est possible, ou changées dans le cas contraire. On sait que certains doctrinaires ont élevé la susdite règle de priorité à la hauteur d'un dogme sacré hors duquel il n'y a pas de salut. Ils veulent que les barbarismes, les solécismes, les pléonasmes, les noms hybrides gréco-latins, faux ou ridicules, soient maintenus, quoique défectueux, s'ils ont pour eux le droit d'antériorité, parce qu'il serait fort dangereux d'admettre une exception quelconque au principe fondamental de la nomenclature, qui est la fixité des noms.

M. Rouy estime au contraire que les règles de la linguistique sont antérieures à toutes celles qu'il a paru utile d'instituer et il pense avec raison que ces dernières n'annulent aucune des précédentes, mais s'appliquent à d'autres nécessités. L'illustre auteur de la *Théorie élémentaire de la botanique*, A.-Pyr. de Candolle, était loin de soupçonner qu'il serait nécessaire de rappeler cette distinction à ses successeurs, lorsque après avoir énuméré les conditions d'une bonne nomenclature, il ajoutait : « il est une autre règle si simple qu'elle mérite à peine d'être signalée, c'est qu'il faut que les noms soient formés d'après les règles de la Grammaire générale ».